

## Intervention de Sybille DESCLOZEAUX



A l'aube de cet automne, une question nous taraude tous : sommes-nous en fin de crise ? La récession est-elle derrière nous ?

Allons-nous renouer avec la croissance économique et l'emploi ?  
Et particulièrement l'emploi des jeunes ?

A ces questions, sans doute, Monsieur Jean François Piliard, Délégué général de l'UIMM, qui nous fait l'honneur et l'amitié d'être présent à notre assemblée générale, nous donnera quelques pistes de réflexion et de réponses tout à l'heure.

Sur ce sujet, mon sentiment personnel est que, comme en toute chose il faut raison garder, ne basculons pas du pessimisme d'hier vers un optimisme immodéré ; la juste attitude est peut être de se souvenir que l'avenir ne se prévoit pas, il se construit.

Je veux pour ma part, en ma qualité de Présidente de l'UIMM Drôme Ardèche, vous rendre compte des actions entreprises et initiées sur notre territoire, pour vous accompagner au mieux dans la tourmente économique que nous traversons (notre Président employait, il y a quelques jours encore, le terme de tsunami).

Résolument, nous avons décidé de nous inscrire dans une démarche positive, constructive et autant que de possible prospective.

En d'autres termes, plus que jamais à la question : quelle posture adopter ?

La réponse doit-elle être :

Subir, se plaindre, attendre quelque hypothétique solution miracle (fataliste),

Ou bien **résister, nous prendre en main, entreprendre et agir ?**

Notre choix, tant au niveau national que sur notre territoire, a été celui de **la résistance**.

C'est pourquoi, dès l'origine de la crise, nous nous sommes efforcés de trouver des solutions adaptées et concrètes pour vous aider au quotidien à surmonter les difficultés.

Nous avons multiplié les actions et les interventions aussi bien auprès des pouvoirs publics que de nos instances nationales.

A cet égard, il est juste de dire que les Pouvoirs Publics se sont fortement engagés pour aider nos entreprises : notre Préfet de Région, le Directeur Départemental du Travail et de l'Emploi, les Elus et les services de la Région sont à l'écoute et extrêmement réactifs et positifs.

Réelle et forte a été l'implication de l'ensemble des collaborateurs, des membres du bureau, du conseil d'administration et de votre Présidente.

J'ai personnellement participé au comité de suivi du financement en préfecture pour relayer « juste à temps » la situation des entreprises, tant en termes de niveau d'activité et de financement, que de gestion des ressources humaines.

A cet égard, nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à nos enquêtes de conjoncture, qui nous permettent d'être plus efficaces et notamment de renforcer la pression sur les financeurs de l'entreprise (Banques et Assurance crédit).

Notre **plan de bataille** pour faire front à la crise s'est concentré autour de l'impérieuse nécessité de **sauvegarder l'entreprise et ses compétences**.

## Mais au-delà des mots et de la volonté affichée quelles actions avons-nous mises en place ?

En premier lieu, le renforcement et la montée en puissance de notre offre de services que vous connaissez tous.

Nous avons jugé utile, en cette période de tension, de « conforter l'existant », pour employer des termes appartenant à un autre secteur d'activité

Notre service juridique a donc consacré son énergie à vous guider pour la mise en place du chômage partiel ou, malheureusement dans certains cas, pour le licenciement économique ; nos juristes sont aussi intervenus, et c'est tout aussi essentiel, auprès des pouvoirs publics, pour assouplir les dispositions en faveur des entreprises et assurer le dialogue avec les partenaires sociaux.

Trajectoires Industrielles a été plus que jamais légitimé dans son objectif assigné, à savoir : votre accompagnement et aide à la réflexion **sur l'orientation et la gestion de parcours professionnels.**

L'AFPI a plaidé et œuvré pour que le renforcement des compétences professionnelles *demeure notre préoccupation*. Sachons utiliser les périodes de ralentissement d'activité pour les dédier à la formation de nos salariés ; c'est essentiel pour anticiper la reprise, qui pourrait être tout aussi brutale que la crise si nous ne nous y préparions pas.

C'est dans cet esprit que nous avons imaginé et initié notre action que nous avons intitulée : « **la maison de l'industrie aux côtés des entreprises** »

Cette action s'est concrétisée par :

- la réalisation d'une plaquette d'information recensant l'ensemble de notre offre de services
- des réunions d'informations, soit à l'initiative de la Chambre Syndicale, soit à votre initiative, sur tel ou tel sujet pointé par la situation économique et les réponses à y apporter. Ces réunions ont été préparées, construites et animées par l'ensemble des structures, ce qui a eu pour

énorme avantage d'apporter une réponse globale aux entreprises qui nous ont sollicitées.

En second lieu, nous avons voulu privilégier le développement et le maintien des compétences et savoir-faire.

Le savoir-faire des entreprises en Rhône Alpes - spécifiquement en Drôme Ardèche - et les compétences de leurs salariés sont identifiés comme des atouts majeurs, qui ont permis de maintenir sur notre territoire une activité industrielle, contrairement à d'autres régions françaises. Le positionnement de nos entreprises, au moment de la reprise, sera conditionné par notre capacité, à la fois à maintenir les compétences existantes et à développer de nouvelles capacités, en lien avec des activités nouvelles génératrices de croissance.

L'accord national du 7 mai dernier relatif à des mesures urgentes en faveur de l'emploi dans la Métallurgie, d'une part répond à cette impérieuse nécessité et d'autre part démontre, en tant que de besoin et avec plus de relief en tant de crise, que nous, employeurs et salariés, avons des intérêts communs.

Le dialogue social, ce n'est rien d'autre en définitive que d'élaborer une politique sociale, qui soit conforme aux intérêts des entreprises et aux aspirations des femmes et des hommes qui y travaillent.

Rapidement, pour mémoire, les mesures majeures qui ont été possibles, suite à la mise en place de cet accord.

L'encadrement juridique de la mise à disposition du personnel (prêt de main d'œuvre) qui est une alternative au chômage partiel.

Mise en œuvre du DIF pendant le temps de travail et non plus hors temps de travail.

Mesures favorisant l'emploi des jeunes. Notre Union a fait de l'emploi des jeunes une priorité ; l'accord du 7 mai vise au maintien du nombre de contrats en alternance au même niveau que les années précédentes

(35000). Tel est l'objectif que se sont fixés les partenaires sociaux de la Métallurgie.

Il semblerait d'ailleurs, qu'en ce qui concerne l'apprentissage, les résultats soient satisfaisants mais que des efforts restent à faire pour les contrats de professionnalisation.

Bien sûr l'Etat a mis en place un dispositif d'aides financières en appui de ces actions. (Aides versées via pôle emploi).

**Mais rappelons qu'aux côtés des dispositifs mis en œuvre par les pouvoirs publics notre branche a mobilisé :**

- financements exceptionnels de l'OPCAIM et mobilisation par celui-ci des fonds du Fonds Unitaire de Péréquation
- désignation, par la branche, d'ambassadeurs des mesures jeunes actifs
- mise en place de développeurs de l'alternance
- actions de conseil en direction des TPE/PME pour un accompagnement sur les problématiques formation (3 à 5 jours pris en charge à 100 %)
- renforcement de la fonction tutorale
- majoration de 30% du financement des contrats de professionnalisation

En déroulant rapidement devant vous toutes ces mesures et actions, mon propos est de vous dire que les mesures mises en place vont dans le bon sens. Certaines sont perfectibles, d'autres restent sans doute à imaginer. Je veux vous dire surtout que nous, c'est à dire notre Chambre Syndicale 26-07 et notre Union Métallurgique, ne baisserons pas la garde. Car dans l'attente du retour à l'investissement, il est à craindre des défaillances d'entreprises (fonds propres insuffisants, trésorerie tendue et un accroissement du chômage).

Je voudrais terminer sur une note positive : la crise a remis l'industrie au centre des débats.

Alors que l'industrie était victime d'une image plutôt négative (métiers difficiles, non valorisés, pollutions, suppression d'emplois..., que sais-je encore ?), les excès de la finance spéculative ont fait prendre conscience que l'industrie est au cœur de la richesse de notre pays et de ses habitants.

Depuis longtemps notre branche portait le discours selon lequel, sans une base industrielle forte la chaîne économique serait irrémédiablement conduite à péricliter. Force est de constater que d'autres se sont appropriés cette idée, à commencer par notre Président Nicolas Sarkozy. Dans ce contexte favorable, les partenaires sociaux ont sans doute un rôle à jouer dans l'élaboration de propositions pour une nouvelle politique industrielle, car aujourd'hui malgré un certain nombre d'initiatives (pôles de compétitivité, agence pour l'innovation industrielle, plan gazelle etc.), il n'existe pas de véritable vision cohérente et globale de l'avenir pour l'industrie française ?

Plus que jamais nous devons défendre la liberté d'entreprendre et les valeurs entrepreneuriales, sans oublier que nous sommes en responsabilité de l'élaboration d'un nouvel ordre social à l'équilibre entre les légitimes aspirations des salariés et les performances obligées des entreprises.

Chers amis, merci de votre soutien fidèle, car c'est seulement ensemble que nous pouvons agir pour nos entreprises et faire bouger les lignes.

J'accueille maintenant Monsieur JF PILLIARD notre délégué général.